



Accueil Familial de Jour
GLÂNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Table des matières

1. Qui sommes-nous ?	1
2. Rapport de la présidence.....	2
3. Rapport de la direction	3
4. Comparaison des bilans	7
5. Comparaison des comptes de résultat	8
6. Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31.12.2024.....	9
7. Budget 2026	11
8. Rétrospectives de 1998 à 2024	12
9. Statistiques 2024	13
10. Remerciements.....	14

1. Qui sommes-nous ?

Direction

Julie Monney

Coordination

Aline Vonlanthen

Daniela Laganà

Françoise Jolliet

Administration et formation

Christine Perroud

Comptabilité

Corinne Bosson

Membres du comité

Isabelle Coquoz – Présidente

Christelle Décoppet – Vice-présidente

Anne Pachoud – Représentante des accueillant·e·s en milieu familial

Laeticia Gliottone – Représentante des parents plaçants (jusqu'au 11.2024)

Jennifer Arnould – Représentante des parents plaçants (dès le 11.2024)

Sandrine Goumaz – Représentante des communes

Réviseurs des comptes

Pierre-Alain Coquoz

Myriam Mouron



2. Rapport de la présidence

Ces dernières années, nous nous sommes focalisées sur la reconnaissance du travail des accueillantes et l'amélioration de leurs conditions de travail. Pour ce faire, nous avons revisité nos règlements et avons développé notre système administratif. Bien nous en a pris, car nous savons aujourd'hui que le futur nous demandera des compétences de plus en plus pointues et nous voulons y répondre avec professionnalisme et ceci, même si certains soutiens financiers pourraient diminuer voire disparaître. C'est le cas de la Loterie Romande qui a soutenu les structures d'accueil de la petite enfance pendant de nombreuses années et qui, à la suite de modifications législatives, réoriente son soutien. Nous en avons été informés en ces termes :

« Ces modifications législatives, conjuguées au fait que la Convention romande sur les jeux d'argent prévoit à l'article 17 al.3 que les bénéfices de la Loterie Romande ne peuvent être affectés à compenser durablement l'exécution d'obligations légales, ont amené la commission à opter pour une réorientation des soutiens octroyés dans le domaine de la petite enfance. Dès 2026, notre commission interviendra pour ce volet en soutenant la formation des nouveaux accueillants et la formation continue ».

Concrètement, notre Association se verra, dès 2026, amputée d'un revenu conséquent qu'il faudra trouver en augmentant le prix des heures de garde. Nous le déplorons et ferons notre possible pour que notre Association continue de remplir sa mission de permettre à chaque famille de bénéficier d'une solution de garde adaptée à ses besoins.

Autre défi à relever, depuis sa fondation il y a 25 ans, notre Association a connu une croissance régulière. Or en 2024, nous observons une diminution tant des heures de garde que du nombre d'accueillantes. Les structures de garde dans le district se sont étoffées, ouverture de nouvelles crèches et de nouveau accueils extra-scolaires, cela a eu un impact sur les structures déjà en place, dont la nôtre.

Faut-il s'en inquiéter, regretter ? Non, nous nous adapterons aux défis futurs avec la même confiance que celle qui nous a guidés jusqu'ici, un pas après l'autre, défis après défis car c'est ainsi que l'on avance en suivant le mouvement de la vie et l'évolution sociétale qui nous amènera sans doute à nous renouveler encore et encore, pour offrir aux familles et aux enfants de notre district un accueil de qualité, souple et professionnel.

Merci de pouvoir compter sur vous tous et toutes.

Isabelle Coquoz
Présidente

3. Rapport de la direction

En 2024, notre sortie de la Fédération Fribourgeoise d'Accueil Familial de Jour a constitué un tournant, se traduisant notamment par une nouvelle identité visuelle, reflet de notre autonomie et de notre développement. Ce départ a permis de renforcer notre coopération avec les Associations d'Accueil Familial de Jour de la Broye et de la Gruyère, consolidant ainsi nos relations inter-associatives.

Au cours du premier trimestre 2024, dans le but de nous affranchir de la Fédération susmentionnée, le partenariat, composé de notre Association ainsi que de celles de la Broye et de la Gruyère, a acquis une nouvelle plateforme électronique auprès de notre prestataire historique, à savoir la société cse.kibe. Ce changement s'est avéré nécessaire pour préserver notre indépendance totale et nous permettre d'adapter librement cet outil à nos besoins.

Le 1er octobre dernier, les responsables légaux ont été informés de la création d'un portail en ligne qui leur est dédié. Cette plateforme numérique leur permet désormais de consulter divers documents relatifs à l'accueil de leur·s enfant·s, tels que les contrats de placement, les factures, les relevés d'heures d'accueil, les attestations fiscales, ainsi que les informations concernant les périodes de vacances et les plannings irréguliers, entre autres. Cette mise en œuvre a impliqué un travail en aval considérable de la part du personnel administratif. De plus, ce programme entraîne également une réorganisation de nos méthodes de travail. Des ajustements seront réalisés au cours des mois à venir afin de garantir que la plateforme réponde parfaitement aux besoins et aux attentes des utilisateurs.

Durant l'automne 2024, une réflexion approfondie a été entamée concernant les conséquences financières liées à la fin du soutien de la Loterie Romande dès 2026, ce qui représentera pour notre Association une perte annuelle de plus de CHF 80'000.00.

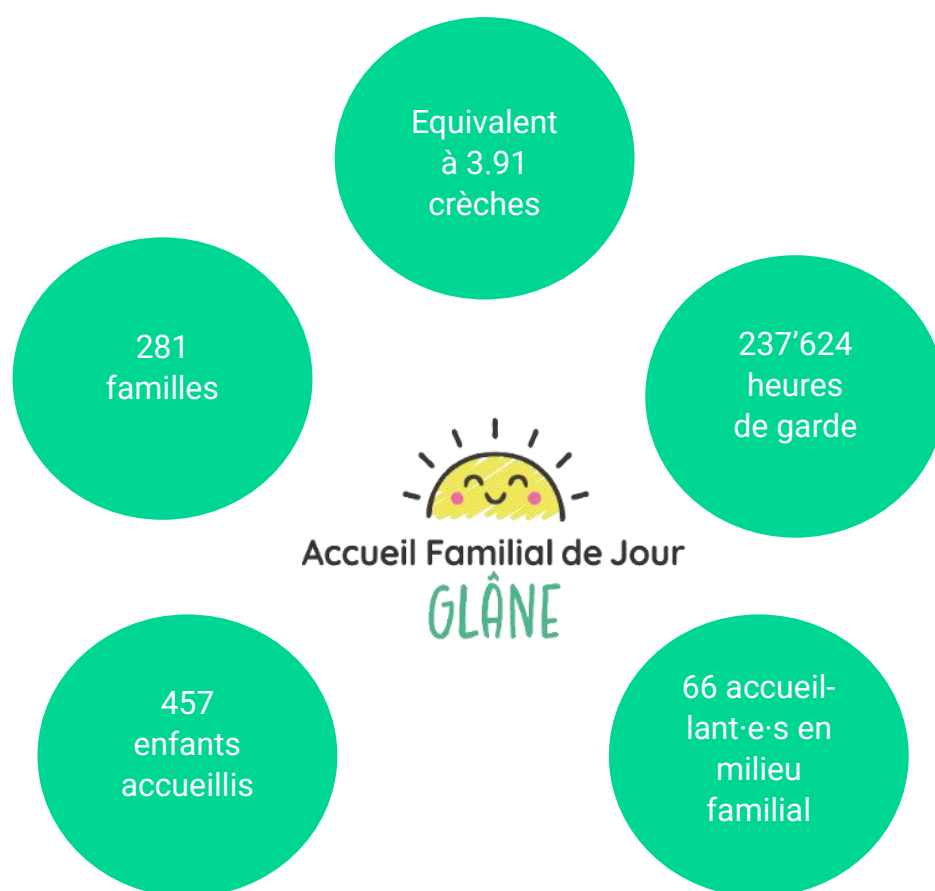
Notre Association a rencontré à plusieurs reprises une délégation du Service de l'Enfance et de la Jeunesse SEJ. Ces échanges ont permis de discuter de la loi Vostra, en particulier la mise en œuvre des nouvelles exigences légales liées aux casiers judiciaires, la révision du mandat de surveillance ainsi que notre participation à un groupe de travail relatif aux procédures à suivre en cas de suspicion de maltraitance.

Au cours de cette même année, nous avons pris le temps de réfléchir à l'avenir de notre Association, guidés par une volonté constante de progresser et d'améliorer nos services. L'une des actions issues de cette réflexion a été la réalisation d'une vidéo de présentation, faite en partenariat avec les Associations d'Accueil Familial de Jour de la Broye et de la Gruyère. Cette expérience a constitué un véritable défi pour nos structures, tout en étant également une source de grand plaisir. En effet, il nous tient à cœur de mettre en valeur le métier d'accueillant·e en milieu familial, dans le but de pallier le manque de reconnaissance qui lui est souvent accordé.

Par ailleurs, dans le but d'accroître notre visibilité, notre Association a offert à l'ensemble de son personnel du matériel portant notre nouveau logo.

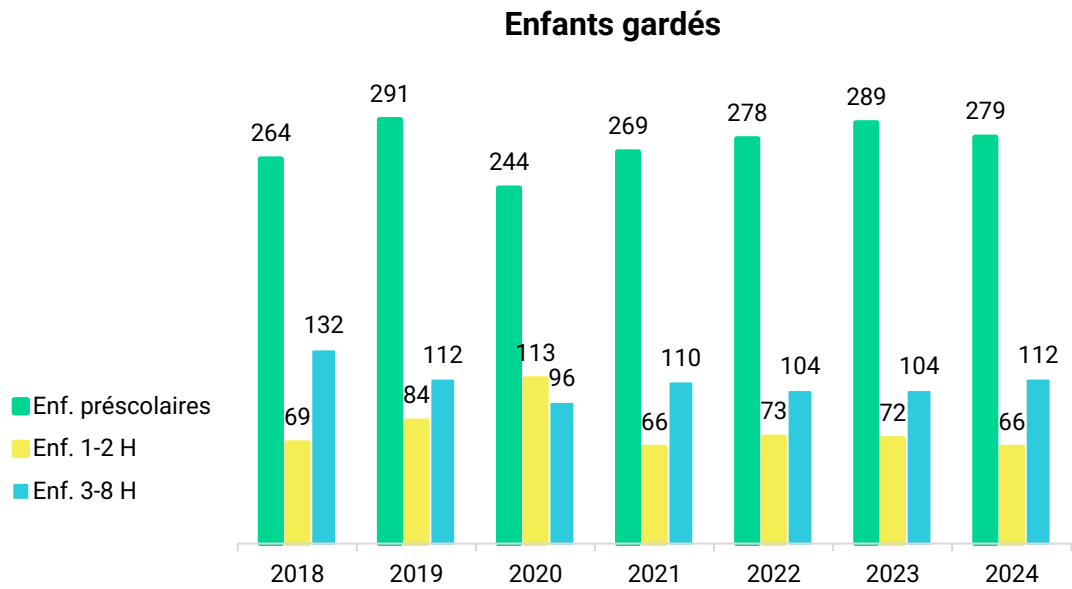
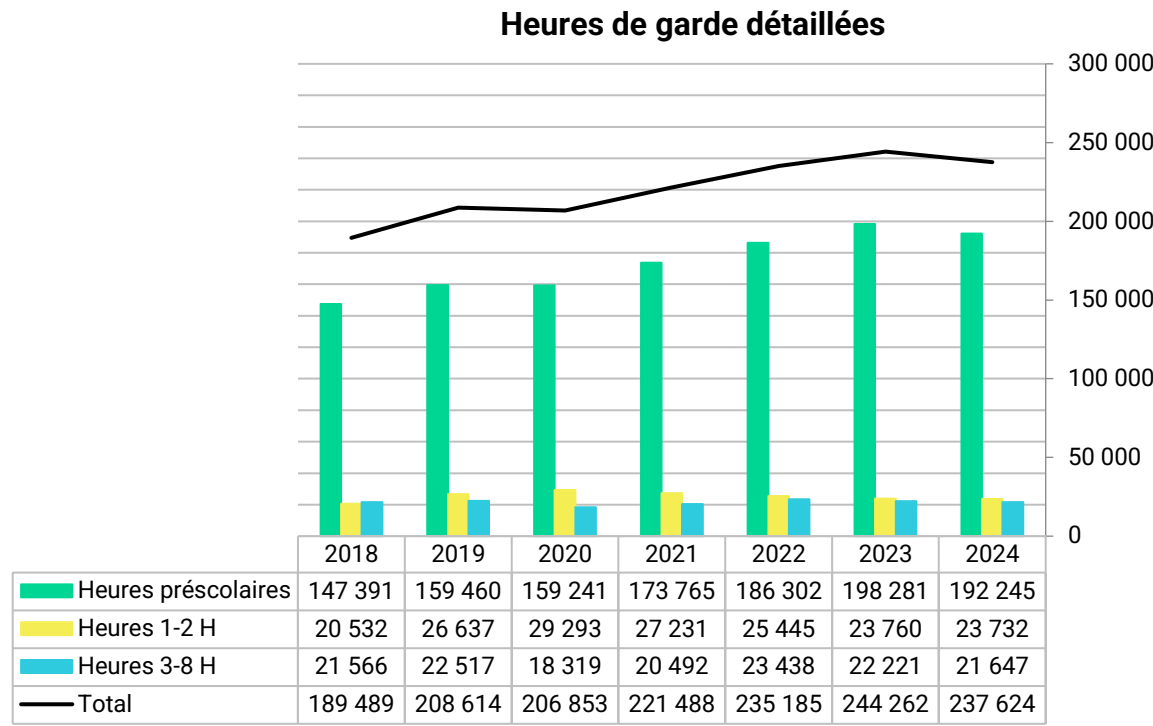
Notre journée de formation continue a été organisée à l'Institut Agricole de Grangeneuve, en partenariat avec les Associations de la Basse-Broye et de la Veveyse. Le thème « Méli-mélo d'ateliers » comprenait 7 ateliers différents. Cet événement a été un franc succès.

Pour clore cette année riche en changements, en novembre dernier, notre Association a emménagé au premier étage du centre commercial de la Coop à Romont. Ce nouvel emplacement offre plusieurs avantages, notamment des places de parc à proximité, une visibilité accrue et un accès facilité grâce à l'ascenseur, entre autres.



En 2024, notre Association a enregistré une baisse de 6'638 heures de garde par rapport à l'année précédente. Cette diminution peut être attribuée, en particulier, par l'ouverture d'une nouvelle crèche dans le district et par les départs de plusieurs de nos accueillantes en milieu familial. En outre, la difficulté à recruter de nouvelles accueillant·e·s a considérablement compliqué le travail de nos coordinatrices de secteur. C'est pourquoi une revalorisation de cette activité est désormais urgente et essentielle.

Les tableaux ci-dessous illustrent l'évolution de notre Association au fil des années.



Quant aux comptes, ceux-ci présentent un léger bénéfice grâce à la dissolution d'une partie des provisions.

Pour l'année 2025, les objectifs fixés sont les suivants :

- ★ le recrutement de nouveaux·elles accueillant·e·s en milieu familial ;
- ★ l'adaptation du portail électronique destiné aux représentants légaux ;
- ★ la mise à jour du règlement des accueillant·e·s en milieu familial ainsi que celui des milieux de placement ;
- ★ une réflexion quant à l'organisation interne de notre Association ;
- ★ une réévaluation du prix coûtant pour 2026.

Mon souhait pour les années à venir est que nous poursuivions notre collaboration avec tous nos partenaires, portés par notre enthousiasme et notre engagement, afin de construire un avenir où chaque enfant pourra s'épanouir pleinement. Notre priorité restera, comme toujours, de garantir le bien-être de chacun.

J'exprime ma profonde gratitude à l'égard des accueillant·e·s en milieu familial, des coordinatrices de secteur ainsi que de l'équipe administrative pour leur engagement sans faille et leur professionnalisme exemplaire.

Enfin, je remercie également l'Etat de Fribourg, l'Association Glâne Région, les Communes glânoises et les membres du comité pour la confiance qu'ils nous ont accordée tout au long de cette année.

Julie Monney

Directrice



4. Comparaison des bilans

ACTIF	au 31.12.2024	au 31.12.2023
	CHF	CHF
Actifs circulants		
Liquidités		
Caisse	97,50	87,60
PostFinance	2 334,07	2 262,02
Raiffeisen	157 899,72	223 111,35
Garanties loyer	15 168,66	7 929,60
Créances résultant de prestations		
Débiteurs parents	118 162,35	125 430,25
Débiteurs communes	77 742,45	77 413,70
Débiteurs douteux	0,00	585,05
Ducroire	-9 800,00	-10 700,00
Débiteur Etat-Employeur	70 203,95	102 775,65
Compte de régularisation de l'actif		
Compte de régularisation de l'actif	7 136,80	4 846,88
Total actifs circulants	438 945,50	533 742,10
Actifs immobilisés		
Immobilisations corporelles meubles		
Machines, mobilier et informatique	3,00	3,00
Total actifs immobilisés	3,00	3,00
TOTAL ACTIF	438 948,50	533 745,10
PASSIF	au 31.12.2024	au 31.12.2023
	CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Salaires à payer	136 319,35	148 370,40
Assurances sociales	-13 454,10	12 902,85
Impôts à la source	-123,95	-499,20
Autres versements en attente	0,00	1 192,00
Créanciers et passifs de régularisation	9 928,05	14 037,80
Total capitaux étrangers à court terme	132 669,35	176 003,85
Capitaux propres		
Fonds affectés		
Réserves diverses	45 106,95	96 919,50
Capital propre		
Capital	261 172,20	260 821,75
Total capitaux propres	306 279,15	357 741,25
TOTAL PASSIF	438 948,50	533 745,10

5. Comparaison des comptes de résultat

PRODUITS	2024 Comptes	2024 Budget	2023 Comptes
	CHF	CHF	CHF
Produits principaux	1 479 512,61	1 358 000,00	1 461 021,05
Contributions des parents (frais de garde, repas, nuités et transports)	1 386 031,75	1 284 900,00	1 368 837,90
Remboursements de tiers (IJ maladie/acc, AMAT et particip. autres assoc.)	51 893,30	33 200,00	44 081,50
Produits de l'Association (cotis, frais dossiers/admin., encaiss. frais rappel)	41 548,50	39 900,00	48 079,95
Revenus des biens (intérêts créanciers)	39,06	0,00	21,70
Subventions, contributions, dons	946 676,10	1 127 300,00	1 001 572,65
Canton (subvention, mandat surveillance, contribution formation, réforme fiscale)	299 664,20	318 100,00	309 267,75
Communes	465 262,50	623 400,00	513 408,05
Employeurs	94 554,85	98 400,00	97 209,65
Loterie Romande et autres dons	87 194,55	87 400,00	81 687,20
Reprise de réserves	52 712,55	16 000,00	14 622,65
Reprise de réserves	52 712,55	16 000,00	14 622,65
Total PRODUITS	2 478 901,26	2 501 300,00	2 477 216,35
CHARGES	2024 Comptes	2024 Budget	2023 Comptes
	CHF	CHF	CHF
Charges de personnel	2 191 430,58	2 221 500,00	2 212 273,47
Comité (dédommagement)	1 920,00	2 400,00	1 600,00
Traitement du personnel d'encadrement (salaires AMF et indemn. div)	1 734 613,75	1 766 200,00	1 746 100,25
Traitement du personnel administratif (salaires admin, coordin, form)	210 043,90	195 100,00	210 549,90
Charges sociales (AVS, LPP, LAA, PGM)	223 392,75	235 200,00	227 938,80
Autres charges du personnel (frais de formation et charges diverses)	21 460,18	22 600,00	26 084,52
Autres charges d'exploitation	283 538,33	275 100,00	246 173,28
Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	3 612,55	4 000,00	3 299,05
Mobilier, équipement et petit matériel (yc matériel pr enf, équip.inform)	4 851,05	2 500,00	4 478,18
Charges d'énergie et de recyclage	46,50	0,00	0,00
Autres marchandises (repas remboursés aux AMF, prod entr, fourn. div)	183 155,50	173 500,00	163 756,60
Prestations de tiers pour entretien d'objets mobiliers	272,75	700,00	0,00
Loyer et redevances d'utilisation (yc hébergement, maint, projets inform.)	66 321,75	58 700,00	32 318,80
Dédommagements (frais de transports et repas)	10 245,50	18 400,00	13 872,40
Honoraires et prestations de tiers (frais port, tél/internet, ass. choses/RC)	8 800,35	8 800,00	7 296,30
Autres charges administratives (frais comm, pertes s/déb, poursuites, div)	6 232,38	8 500,00	21 151,95
Charges financières	510,35	1 000,00	496,30
Charges financières	510,35	1 000,00	496,30
Contributions à d'autres associations	3 071,55	3 400,00	2 736,50
Contributions à d'autres associations (cotis, placements hors district)	3 071,55	3 400,00	2 736,50
Charges extraordinaires	0,00	0,00	14 627,15
Charges extraordinaires (Jubilé 15 ans)	0,00	0,00	14 627,15
Total CHARGES	2 478 550,81	2 501 000,00	2 476 306,70
RESULTAT DE L'EXERCICE	350,45	300,00	909,65

6. Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31.12.2024

Informations générales sur l'Association

L'Accueil Familial de Jour Glâne est une Association d'utilité publique au sens de l'art. 60 du Code civil suisse qui a été créée en 1998 et qui a son siège à Romont à la route de la Belle-Croix 18 depuis novembre 2024.

L'Association ne poursuit aucun but lucratif ou commercial. Les buts de l'Association sont :

- ◆ mettre à disposition des enfants, dès leur naissance et jusqu'à la fin de leur scolarité primaire, des structures d'accueil de jour dans le district de la Glâne ;
- ◆ exercer une surveillance des milieux d'accueil de jour, dans les limites du mandat de délégation de l'Etat de Fribourg ;
- ◆ verser une rémunération appropriée aux accueillantes et dispenser une formation de base et continue ;
- ◆ promouvoir et soutenir l'accueil de jour auprès du public et des autorités ;
- ◆ défendre les intérêts de ses membres et de ses collaborateurs qui pourraient être atteints dans l'application des réglementations fédérales ou cantonales ayant trait notamment à l'enfance ;
- ◆ assumer toute autre obligation que la loi ou les autorités lui confèrent.

A cet effet, l'Association peut collaborer avec d'autres organisations poursuivant des buts similaires.

Principes comptables appliqués aux comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les prescriptions du droit suisse relatives à la présentation des comptes, telles que définies au titre trente-deuxième du Code des obligations.

Dans une perspective de pérennisation de ses activités, l'Association se réserve le droit de constituer ou de dissoudre des provisions et des fonds spécifiques, en fonction de ses besoins et de sa stratégie à long terme.



Informations complémentaires

Engagements hors bilan :

Contrats de bail à loyer

L'Association est liée par un contrat de bail à loyer qui n'est pas arrivé à échéance ou ne peut être résilié dans un délai inférieur à douze mois. Ce contrat présente la structure d'échéance suivante :

Échéance	Au 31.12.2024 CHF	Au 31.12.2023 CHF
jusqu'à 1 an	31'860.00	26'080.00
2 à 5 ans	123'840.00	124'740.00
plus de 5 ans	149'640.00	180'600.00

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

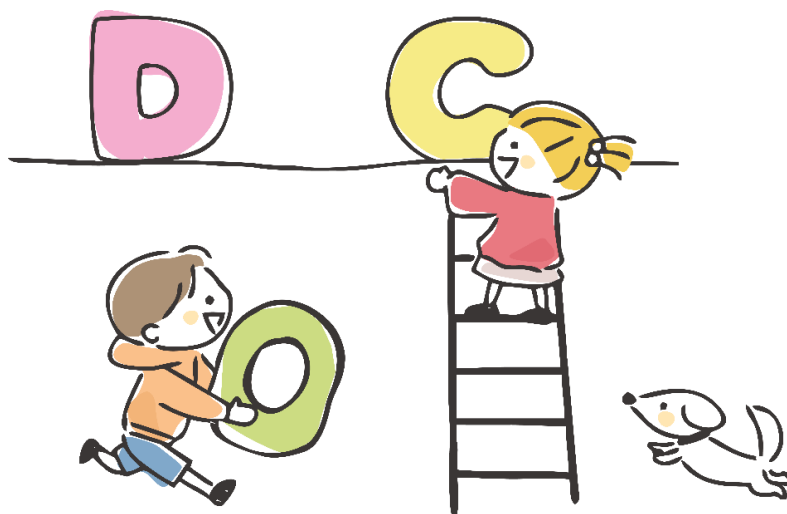
La moyenne annuelle des équivalents plein temps était inférieure à 30 pour les exercices 2024 et 2023.

Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement postérieur à la date de clôture et jusqu'à l'approbation des comptes annuels par le comité n'est survenu qui serait de nature à remettre en cause la validité desdits comptes ou à nécessiter une mention spécifique dans l'annexe.

Révision des comptes

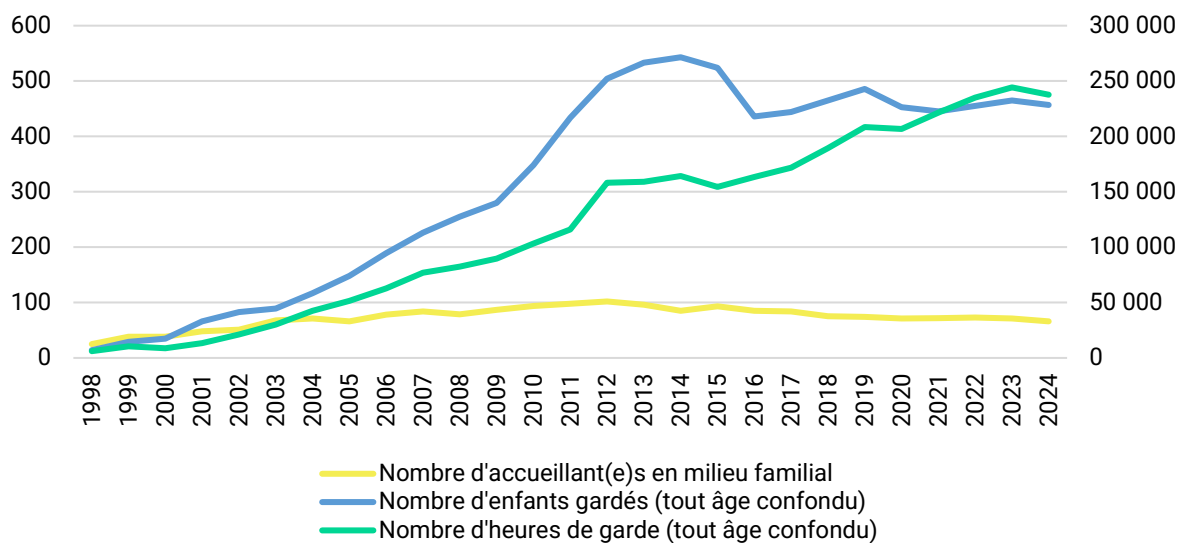
La révision des comptes a été réalisée dans les locaux de l'Association en date du 17 juin 2025.



7. Budget 2026

PRODUITS	2026	2025
	CHF	CHF
Produits principaux	1 649 550,00	1 656 300,00
Contributions des parents (frais de garde, repas, nuités et transports)	1 580 600,00	1 578 000,00
Remboursements de tiers (IJ maladie/accident, AMAT et particip. autres associations)	29 550,00	33 850,00
Produits de l'association (cotisations, frais dossiers/administratifs, encaiss. frais rappel)	39 400,00	44 450,00
Revenus des biens (intérêts créanciers)	0,00	0,00
Subventions, contributions, dons	869 100,00	1 090 850,00
Canton (subvention, mandat surveillance, contribution formation, réforme fiscale)	269 600,00	319 050,00
Communes	498 950,00	586 800,00
Employeurs	83 650,00	98 400,00
Loterie Romande et autres dons	16 900,00	86 600,00
Reprise de réserves	0,00	0,00
Reprise de réserves	0,00	0,00
Total PRODUITS	2 518 650,00	2 747 150,00
CHARGES	2026	2025
	CHF	CHF
Charges de personnel	2 177 000,00	2 456 300,00
Comité (dédommagement)	2 900,00	1 400,00
Traitement du personnel d'encadrement (salaires AMF et indemnités diverses)	1 664 600,00	1 952 300,00
Traitement du personnel administratif (salaires admin, coordination et formation)	242 750,00	198 100,00
Charges sociales (AVS, LPP, LAA, PGM)	225 150,00	269 200,00
Autres charges du personnel (frais de formation et charges diverses)	41 600,00	35 300,00
Autres charges d'exploitation	307 850,00	287 750,00
Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	3 600,00	3 600,00
Mobilier, équipement et petit matériel (y.c. matériel pr enfants et équip. informatique)	7 000,00	4 000,00
Charges d'énergie et de recyclage	600,00	1 200,00
Autres marchandises (repas remboursés aux AMF, produits entretien, fournitures diverses)	184 300,00	184 300,00
Prestations de tiers pour entretien d'objets mobiliers	500,00	500,00
Loyer et redevances d'utilisation (y.c. hébergement, maintenance, projets informatiques)	67 850,00	64 450,00
Dédommagements (frais de transports et repas)	14 400,00	14 400,00
Honoraires et prestations de tiers (frais de port, tél/internet, assurance choses/RC)	8 100,00	7 800,00
Autres charges administratives (frais communic, pertes s/débiteurs, poursuites et divers)	21 500,00	7 500,00
Charges financières	300,00	1 000,00
Charges financières	300,00	1 000,00
Contributions à d'autres associations	2 100,00	1 900,00
Contributions à d'autres associations (cotisations et placements hors district)	2 100,00	1 900,00
Constitution de réserves et provisions	31 300,00	0,00
Constitution de réserves et provisions	31 300,00	0,00
Total CHARGES	2 518 550,00	2 746 950,00
BENEFICE PREVISIONNEL	100,00	200,00

8. Rétrospectives de 1998 à 2024



	AMF	Enfants	Heures
1998	25	14	6 101
1999	38	29	10 378
2000	38	35	8 873
2001	48	66	13 437
2002	51	83	21 103
2003	68	89	30 062
2004	71	117	42 564
2005	66	148	51 639
2006	78	189	62 720
2007	84	226	77 086
2008	79	255	82 310
2009	87	280	89 531
2010	94	348	103 277
2011	98	434	115 995
2012	102	504	158 090
2013	96	533	159 045
2014	85	543	164 116
2015	93	524	154 490
2016	85	436	163 335
2017	84	444	171 863
2018	75	465	189 489
2019	74	486	208 614
2020	71	453	206 853
2021	72	445	221 488
2022	73	455	235 185
2023	71	465	244 262
2024	66	457	237 624

Chiffres provenant des différents rapports annuels

9. Statistiques 2024

Communes	Placements enfants préscolaires	Placements enfants 1H - 2H	Placements enfants 3H - 8H	Total Communes	Nombre accueillant·e·s
Auboranges	4	2	1	7	1
Billens-Hennens	11	2	0	13	1
Chapelle	5	0	6	11	0
Châtonnaye	4	1	1	6	1
Ecublens	8	3	2	13	2
Grangettes	9	0	3	12	2
Le Châtelard	0	1	5	6	0
Massonnens	7	3	6	16	2
Mézières	16	1	3	20	5
Montet	9	1	7	17	1
Romont	33	15	21	69	9
Rue	21	5	10	36	5
Siviriez	30	4	13	47	6
Torny	4	1	0	5	0
Ursy	63	9	10	82	14
Villaz	16	5	15	36	10
Villorsonnens	15	4	4	23	4
Vuisternens-devant-Romont	15	6	2	23	3
Hors-district	8	3	3	14	0
Hors-canton	1	0	0	1	0
Total	279	66	112	457	66



10. Remerciements



à toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement, permettent à notre Association de continuer à fonctionner, soit :

- ★ les accueillant·e·s en milieu familial ;
- ★ les représentants légaux ;
- ★ l'Association Glâne Région ;
- ★ les communes du district de la Glâne ;
- ★ l'Accueil Familial de Jour Broye ainsi que l'Accueil Familial de Jour Gruyère ;
- ★ le Service de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- ★ l'Etat de Fribourg ;
- ★ la Loterie Romande ;
- ★ les membres du comité ;
- ★ les vérificateurs des comptes ;
- ★ tous nos prestataires.

Avec le soutien de



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

